

Mes chers collègues, mes chers amis,

Comme chaque année à peu près à la même époque nous tenons notre assemblée générale. Elle est pour nous, l'occasion de faire le point de l'activité de l'année écoulée, ce que fera Michel MOINE tout à l'heure, d'examiner notre situation financière et d'échanger avec le Président du Conseil Général que je remercie de sa présence et le Préfet de la Creuse qui nous rejoindra tout à l'heure.

C'est aussi l'occasion, d'entendre un élu de l'Association des Maires de France qui exerce des responsabilités nationales et cette année nous recevons Jean Launay notre trésorier national que je remercie beaucoup d'avoir accepté notre invitation.

Avec Jean, élu rural, Maire de Bretenoux dans le Lot, nous partageons beaucoup de temps à l'Assemblée Nationale puisqu'il est comme moi membre de la commission des Finances à l'AMF où nos préoccupations sont les mêmes.

Il évoquera tout à l'heure et au nom de notre association quelques points qui ont nourri notre réflexion et notre action au cours de l'année.

Vous pourrez bien sûr l'interroger si vous le souhaitez.

Mes chers collègues, si cette assemblée est statuaire elle n'est pas aussi ordinaire qu'elle le paraît, puisqu'elle a été précédée de deux assemblées exceptionnelles axées essentiellement sur notre demande de réouverture du service de radiothérapie de la Creuse à l'Hôpital de Guéret.

C'est une revendication que nous portons tous ensemble aussi bien dans les recours juridiques en cours auprès du Conseil d'Etat et du tribunal administratif que du Ministère de la Santé et de l'Agence Régionale de la santé.

Notre union au-delà de nos appartenances politiques est essentielle pour obtenir un résultat positif. Nous avons porté mercredi 56 886 cartes postales de soutien à notre action au Ministère de la santé.

Une précision : plus de 52 000 d'entre elles sont creusoises contrairement à certaines affirmations et nous devons nous en réjouir. Les creusoises et creusois ont particulièrement apprécié que nous ayons su nous rassembler sur ce dossier.

Quoi de plus naturel qu'après avoir distribué puis collecté les cartes nous soyons allés les remettre à leur destinataire.

J'avoue que je ne comprends pas l'attitude qui consiste à empêcher des élus qui s'étaient inscrits à effectuer le déplacement à renoncer.

Cette politisation si elle est avérée est inacceptable et je la condamne fermement tout comme je condamne toute tentative de déstabilisation de notre action.

Notre déplacement de mercredi a été difficile, nous ne nous attendions pas à un comité d'accueil aussi musclé. D'autre part, nous n'avons pas accepté et je crois que nous avons bien fait que personne du cabinet de la Ministre ne nous reçoive. Nous avons ressenti cela comme une forme de mépris heureusement la fermeté dont nous avons fait preuve collectivement a conduit les responsables du cabinet à une autre attitude plus constructive.

- nous avons demandé à être partie prenante dans l'évaluation qui va être faite.
- les réunions de travail que nous demandions seront bien organisées. Nous voulons et nous l'avons dit que ce soit à Guéret et qu'une personne du cabinet

de la Ministre (ou de celui ou celle qui lui succédera) soit présent – demande actée – Des dates seront proposées, réunions possibles à DDCSPP

- de plus, nous sollicitons à nouveau un rendez-vous pour une délégation restreinte d'élus auprès de Madame la Ministre. Les collaborateurs nous ont donné mercredi leur accord. Je vous ferai des propositions tout à l'heure.

Croyez vous que cela aurait été possible sans notre action collective et unitaire. Cependant rien n'est gagné mais nous devons aller dans ces réunions de travail avec la force de nos convictions et la volonté d'aboutir à la réouverture du service. Il est donc selon moi indispensable de poursuivre l'action que nous avons considérablement éclaircie et qui nous permet de travailler en maintenant la pression.

Je ne serai pas celui qui prendra le risque de la rupture, chacun est face à ses responsabilités sous le regard des creusoises et des creusois.

On ne résiste jamais par plaisir, on résiste par devoir et je crois vraiment que notre devoir est là. Certains me disent craindre des représailles, je n'ose pas imaginer une seule seconde que le représentant de l'Etat traitera les communes en fonction de leur engagement sur ce dossier. Je peux dire ici qu'il nous a affirmé le contraire et que s'il le faisait ce serait une faute grave. Sans doute pourrons nous lui poser la question tout à l'heure.

Ne pas prendre un engagement parce que l'on craint de perdre une subvention est tout simplement stupéfiant. L' élu doit prendre ses responsabilités, surtout vis-à-vis des habitants de son territoire qui lui ont donné un si large quitus.

Il faudra aussi expliquer cela à tous les malades que l'on contraint à des déplacements insupportables ou aux familles à qui l'on annonce que les soins palliatifs par radiothérapie de fin de vie ne sont plus possibles car les voyages sont inconcevables dans l'état de faiblesse où ils sont.

C'est tout cela que nous expliquerons lors des réunions à venir.

Chers collègues, chers amis, j'en appelle à nouveau à la responsabilité de chacune et chacun d'entre vous.

Oui nous avons des différences parfois, même importantes, nous avons l'occasion d'en débattre lors des échéances électorales qui viennent. Chaque chose en son temps. Le Président, que je suis, est heureux qu'avec le Bureau, avec Pierre Brignolas nous ayons réussi à maintenir de cap.

Nous avons beaucoup échangé entre nous.

Nous sommes unis par le même objectif et nous sommes d'accord sur la méthode. Nous ne nous laisserons pas impressionner par des tentatives de déstabilisation ou de désunion.

Oui ce combat est juste, non personne ne le gagnera seul, c'est pour cela que je vous invite à le poursuivre tous ensemble.

*Discours de Michel Vergnier lors de l'Assemblée générale de l'AMAC le 16/10/2010*